

comment il faut gouverner le bateau, voici comment il faut le redresser. » Mais le bateau tournait en rond et ne pouvait plus avancer pour aller à l'endroit où étaient les objets précieux ; tous les marchands qui étaient sur ce bateau périrent noyés...

N° 303.

(*Trip.*, XXIV, 8, p. 77 r°.)

*Le mari et sa femme qui avaient fait une convention
au sujet d'une galette à manger.*

Autrefois un mari et sa femme avaient trois galettes ; le mari et sa femme firent un partage et chacun d'eux mangea une galette ; mais, comme il restait une galette, ils convinrent entre eux que, si l'un d'eux parlait, il ne faudrait pas lui donner la galette ; quand ils eurent conclu cette convention, à cause de cette seule galette, aucun d'eux n'osa parler. Au bout de quelque temps, des voleurs pénétrèrent dans leur maison et se mirent à dérober divers objets jusqu'à ce qu'ils eussent mis la main sur tout ce qui se trouvait là. Le mari et sa femme, à cause de la convention qu'ils avaient faite auparavant, regardaient cela sans mot dire. Les voleurs, remarquant qu'ils ne disaient rien, enlevèrent alors de force la femme elle-même en présence de son mari ; celui-ci, bien que le voyant de ses propres yeux, ne dit encore rien. La femme cependant se mit à crier : « Au voleur ! » et apostropha son mari en ces termes : « Quel fou n'êtes-vous pas, vous qui, à cause d'une galette, voyez des voleurs sans crier. » Mais le mari battit des mains et dit en riant : « Hé ! femme, c'est moi certainement qui ai gagné la galette et je ne te la rendrai pas ! »...